



# Ressources disponibles pour l'accompagnement : les dispositifs d'accompagnement pour les personnes en situation d'addiction

Nadia CERISE-ALBA, chef de service CAARUD L'Echange, Nancy

Colloque Addictions et travail , addictions au travail : repérage,  
accompagnement, orientations ?

22mars 2018



# Les addictions

- Alcool
  - Médicaments psychotropes (somnifères, anxiolytiques, antidépresseurs...)
  - Cannabis
  
  - Tabac
  - Autres drogues illicites
  - Addictions sans produits (jeux, cyberdépendances...)
- 



# Les conséquences d'une consommation de substances psychoactives

Même occasionnelle, la consommation :

- Diminue la vigilance et les réflexes
- Modifie les capacités de raisonnement, le champ de vision, la perception du risque
- peut être à l'origine d'accidents de travail ou de trajets, d'autres risques professionnels (harcèlement, violence, stress...) , de décisions erronées

Dans le cadre d'une dépendance :

- Des difficultés dans l'investissement professionnel : efficacité, qualité du travail
- Des absences, retards répétés
- Troubles du comportement sur le lieu de travail ou comportements inadaptés



# Les solutions dans l'entreprise



# La démarche de prévention collective

- La prise en compte des risques liés aux pratiques addictives est bénéfique pour la santé et la sécurité des personnels mais également pour la sécurité des tiers: clients, usagers, travailleurs d'autres entreprises, usagers de la route...
- La prévention des risques passe par l'élaboration d'une démarche de prévention collective associée à la prise en charge des cas individuels
- Les actions de prévention collectives concernent l'ensemble du personnel et pas seulement ceux qui sont en difficulté ou affectés à certains postes
- L'élaboration de la démarche de prévention doit se faire dans un esprit de concertation, d'accompagnement, de soutien



# La démarche de prévention collective, les objectifs

- Informer tous les salariés sur les risques pour la santé et la sécurité
- Informer les salariés sur la réglementation :
  - Le règlement intérieur de l'entreprise (ex: interdiction de la consommation d'alcool sur le lieu de travail totale? partielle? )
  - Le code du travail (obligations du travailleur et de l'employeur, interdiction de séjourner en état d'ivresse sur le lieu de travail)
  - Le code pénal et de la santé publique (usage et détention de stupéfiants)
  - Code de la route (alcoolémie autorisée, peines en cas d'accident sous l'emprise d'alcool, stupéfiants)



# La prise en compte des risques : les acteurs principaux

- Le service de santé au travail (soumis au secret médical) : conseils, vigilance, orientations vers un réseau de soins, préparation du retour du travailleur... Le médecin du travail peut être sollicité par un salarié pour parler de lui-même, par l'encadrement pour alerter sur la situation d'un salarié en difficulté
- Le service social de l'entreprise (soumis au secret professionnel)
- L'encadrement : diffuse les mesures de sécurité, s'assure du respect des procédures et protocoles (aussi procédure face à un salarié dans l'incapacité d'assurer son poste de travail), aide un salarié en difficulté (orientation vers le médecin du travail, le service social...)
- CHSCT, représentants du personnel, syndicats...

# Des outils opérationnels

- Modalités d'intervention en situation de crise / procédure à suivre face à un salarié dans l'incapacité d'assurer son travail en toute sécurité

## EXEMPLE

**Alerte de l'employeur**: le rôle de chacun est d'alerter quand une personne est en danger. L'alerte ne doit pas être perçue comme une délation mais comme un moyen d'éviter un accident ou l'aggravation de la santé du salarié et/ou d'un tiers

## **Retrait de la personne de toute activité dangereuse**

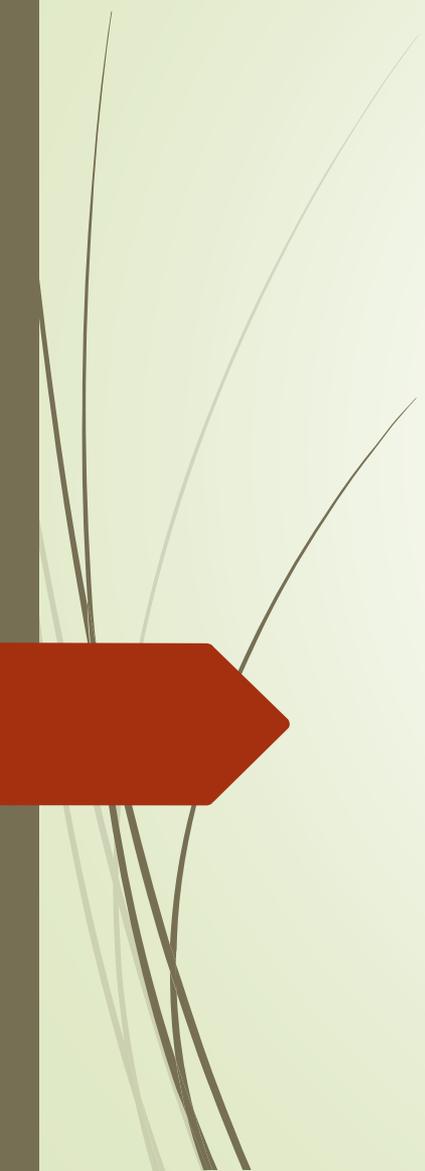
**Demande d'un avis médical** : un trouble de la vigilance peut être dû à un problème de santé (AVC, hypoglycémie...) sans rapport avec une consommation de substance psychoactive

**Respect de la vie privée** du professionnel et absence de jugement de valeur sur son comportement



# Ne jamais oublier

- Une personne en situation d'addiction, c'est d'abord quelqu'un qui a perdu le contrôle de son comportement, qui est certainement en difficulté, peut être en souffrance
- Elle sera d'accord pour aborder le problème sur son lieu de travail ou pas (regard des autres professionnels et dirigeants, répercussions au travail d'une déclaration de consommation)
- Ce qui va aider : Bienveillance / non jugement / soutien / écoute / cadre
- Les écueils : rester dans une logique répressive / dramatiser / banaliser



# Les différents types de dispositifs à l'extérieur de l'entreprise



## Informations sur sites internet dédiés et numéros verts

Ecoute Alcool : 0 980 980 930

Alcool info service : [www.alcool-info-service.fr](http://www.alcool-info-service.fr)

Drogues info service : 0800 23 13 13 et [www.drogues-info-service.fr](http://www.drogues-info-service.fr)

Ecoute Cannabis : 0 980 980 940

Tabac Info Service : 39 89

Numéros gratuits, anonymat, mise en relation avec un professionnel écoutant



# Le médecin traitant ou médecin généraliste addictologue

Médecine de premier recours

Le cabinet médical : un lieu de soins polyvalents, de proximité, accessible, non stigmatisant.



# Les Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)

Structure de consultations pluridisciplinaires, proposant des soins aux personnes présentant une problématique addictive avec/ou sans produits.

Permet la mise à disposition en un même lieu d'une multiplicité d'approches thérapeutiques et socio-éducatives (médicale, infirmière, psychologiques, sociale). L'équipe pluridisciplinaire propose une prise en charge personnalisée et coordonnée.

Les soins sont **gratuits** pour la patientèle qui peut bénéficier, si elle le désire, de l'**anonymat**.

Suivi ambulatoire

Accueille et propose des consultations aux familles, proches, conjoints, parents,...



## **Les missions auprès des publics ayant une problématique addictive :**

- Accueillir, informer, évaluer (médical, psychologique et social), orienter.
- Prendre en charge (médicalement, psychologiquement, socialement et éducativement) des problématiques addictives.
- Organiser des consultations spécifiquement dédiées aux jeunes consommateurs et à leurs familles ou leur entourage.
- Construire un partenariat pour les femmes enceintes et les mères avec enfants.
- Intervenir en direction des personnes détenues et sortant de prison.
- Prendre en charge les addictions sans substances.
- Organiser des activités de prévention, de formation et de recherche.

- 
- 
- Équipe pluridisciplinaire
    - Médecins, psychiatres
    - Infirmiers
    - Travailleurs sociaux
    - Psychologues
    - diététicienne
  - Accueil en consultation individuelle
  - Accueil de groupes
  - Accueil sur RDV ou demande spontanée



# Les consultations hospitalières

- Consultation d'addictologie service de médecine (ex: CHRU Brabois)
  - Consultation externe de tabacologie (ex: Unité de coordination tabacologie département de pneumologie CHRU de Brabois)
  - Consultation d'aide à l'arrêt du tabac (Médecine préventive)
- 



# Hospitalisations

Sevrages simples et soins complexes

Durée d'hospitalisation : 1 à 3 semaines

**Equipe** : aides-soignantes, assistantes sociales, cadre de santé, diététiciens, ergothérapeute, kinésithérapeute, infirmières, médecins, psychologues, secrétaires



# Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie (SSRA)

Unité de soins spécialisée dans la prise en charge individuelle et/ou collective des patients ayant une conduite addictive à une ou plusieurs substances psychoactives associée, ou non, à un trouble du comportement.

Il aide les patients à se réadapter socialement, à consolider leur abstinence et à prévenir le risque de rechute.

- Une prise en charge individuelle et/ou collective, médicale, paramédicale, psychologique, sociale et éducative
- Des activités thérapeutiques collectives (ateliers créatifs, ateliers éducatifs, activités sportives, groupes de parole, activités de relaxation...)
- Un accompagnement de l'entourage



# Mouvements d'entraides

- Croix bleue (personnes en difficulté avec l'alcool)
- Alcooliques anonymes
- AL-Anon/Alateen
- Vie libre
- Association de parents face à la toxicomanie de leurs enfants
- Narcotiques anonymes



➡ <http://annuaire.loraddict.org/>